

PPR INFO

14 décembre 2022

◆ Calendrier FNPPR 2023:

Conseils d'administration :

- Jeudi 16 mars 2023
- Jeudi 15 juin 2023
- Jeudi 14 septembre 2023
- Jeudi 23 novembre 2023

Assemblée Générale:

- Jeudi 11 mai 2023

◆ Parution de la revue :

- n°480 : fin janvier 2023
- n°481 : fin mars 2023
- n°482 : fin mai 2023
- n°483 : fin juillet 2023
- n°484 : fin octobre 2023
- n°485 : fin novembre 2023

GÉRER, VALORISER ET TRANSMETTRE DANS LE MONDE RURAL

LA PROPRIÉTÉ
privée rurale

[Je m'abonne \(propriete-rurale.com\)](http://propriete-rurale.com)



[J'adhère \(propriete-rurale.com\)](http://propriete-rurale.com)



◆ Pas de revalorisation des moyens des chambres d'agriculture

Le 28 novembre dernier, le Président des Chambres d'agriculture Sébastien Windsor écrivait au ministre de l'Agriculture pour regretter le refus de la demande de revalorisation des moyens pour les chambres d'agriculture. Ce courrier fait suite aux votes par les chambres régionales de motion sur l'augmentation de leur financement. L'occasion ici de rappeler que les chambres sont financées en partie par la taxe additionnelle à la taxe sur le foncier

non bâti (taxe pour frais de chambres d'agriculture), donc par les propriétaires ruraux . Et pourtant, alors qu'ils sont une source importante de financement des chambres d'agriculture, leur représentation au sein de ces chambres n'a fait que se dégrader (un seul siège pour le collège des propriétaires et usufruitiers). A ce stade, le gouvernement maintient son refus de toute augmentation mais la Fédération reste attentive à l'évolution de ce dossier.

◆ Courrier du Président au ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau

Suite à la publication le 7 décembre du décret 2022-1525 relatif à la programmation de la politique agricole commune et du plan stratégique national, un comité national chargé du suivi du plan stratégique national a été mis en place. Pas moins de 45 organisations ou personnalités composent ce comité mais il apparaît que la Fédération n'y figure pas (article 5 du décret). Bruno

Keller a donc immédiatement écrit au ministre (courrier en pièce jointe) pour l'exhorter à bien vouloir compléter la liste des participants afin que la Fédération puisse apporter sa contribution constructive au débat qui s'ouvre. Il faut espérer que l'absence du syndicat ne soit qu'un oubli.

◆ Assemblée Générale 2023

La date de la prochaine Assemblée Générale est fixée au jeudi 11 mai et non pas en avril comme cela avait été annoncée dans le dernier PPR info. Elle se tiendra à Paris.

◆ Fermeture des bureaux pour les vacances de Noël

Les bureaux de la rue de Tournon seront fermés à partir du 26 décembre et réouvriront le lundi 2 janvier. La permanence téléphonique sera néanmoins toujours assurée.

◆ Un grand merci à Catherine Ciry !

Après 7 années passées au service de la Propriété privée rurale, Catherine Ciry prend sa retraite à la fin de l'année. Toujours disponible pour répondre aux demandes des adhérents, des abonnés et des syndicats départementaux, elle a su créer des relations chaleureuses avec ses interlocuteurs. Beaucoup se souviendront de leur conversation téléphonique avec Catherine!

La Fédération et toute l'équipe la remercient pour le travail accompli, son implication au quotidien et lui souhaitent le meilleur !

La Fédération est d'ailleurs toujours à la recherche d'un remplaçant de Catherine car la candidate retenue s'est désistée. Si vous connaissez quelqu'un susceptible d'être intéressé par le poste, merci d'envoyer son CV à l.boguet@propriete-rurale.com

L'équipe de la rue de Tournon vous souhaite un joyeux Noël et une bonne année 2023 !

